



## Conseil économique et social

Distr. générale  
4 octobre 2018  
Français  
Original : anglais

---

### Session de 2018

27 juillet 2017-26 juillet 2018

Débat de haut niveau

### Compte rendu analytique de la 47<sup>e</sup> séance

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 18 juillet 2018, à 15 h 30

*Président* : M. Mahmadaminov (Vice-Président) . . . . . (Tadjikistan)

## Sommaire

Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau (*suite*)

- a) Réunion ministérielle du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée sous les auspices du Conseil économique et social (*suite*)

*Débat général (suite)*

---

Le présent compte rendu est sujet à rectifications.

Celles-ci doivent être rédigées dans l'une des langues de travail. Elles doivent être présentées dans un mémorandum, portées sur un exemplaire du compte rendu et adressées dès que possible au Chef de la Section de la gestion des documents ([dms@un.org](mailto:dms@un.org)).

Les comptes rendus rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents (<http://documents.un.org/>).



En l'absence de M<sup>me</sup> Chatardova (Tchéquie), M. Mahmadaminov (Tadjikistan), Vice-Président, prend la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 30.

**Point 5 de l'ordre du jour : Débat de haut niveau (suite) (E/2018/61)**

**a) Réunion ministérielle du Forum politique de haut niveau pour le développement durable organisée sous les auspices du Conseil économique et social (suite) (E/2018/64)**

*Débat général (suite)*

1. **Le Président** invite la réunion ministérielle à reprendre son débat général sur le thème « Transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes ».

2. **M<sup>me</sup> Smerkolj** (Slovénie), Ministre (sans portefeuille) chargée du développement, des projets stratégiques et de la cohésion, dit que le Programme de développement durable à l'horizon 2030 est né de la nécessité d'élaborer et de mettre en œuvre des politiques plus souples pour faire face au caractère imprévisible de la situation internationale. La première série d'exams nationaux volontaires présentés a révélé que les pays s'employaient activement à atteindre les objectifs de développement durable, mais que leurs efforts étaient insuffisants dans les domaines qui nécessitaient des partenariats plus larges, notamment à l'échelle internationale. En 2017, la Slovénie a présenté son examen national volontaire. En décembre de la même année, le pays a adopté sa nouvelle stratégie nationale de développement à l'horizon 2030, qu'il a alignée sur le Programme 2030. A l'heure actuelle, le pays prend, pour la première fois, des mesures pour intégrer le Programme 2030 dans l'élaboration de son budget et noue des partenariats avec des entreprises et des communautés locales. La Slovénie a également actualisé ses programmes de coopération au service du développement en vue de la mise en œuvre du Programme 2030. Le développement est un processus continu, et non un objectif ponctuel. Le monde évolue à un rythme sans précédent, c'est pourquoi les États doivent apprendre plus vite et gouverner plus intelligemment. Le Programme 2030 doit être synonyme d'espoir et d'action.

3. **M. Aumane** (Lesotho), Ministre de la planification du développement, précise que le Gouvernement du Lesotho achève actuellement l'élaboration de son Plan national de développement stratégique, en mettant l'accent sur l'intégration des objectifs de développement durable. Les nouvelles politiques axées sur la population, le logement et

l'égalité des sexes sont alignées sur le Programme 2030, et le Gouvernement collabore avec divers organismes des Nations Unies pour élaborer des programmes de sensibilisation aux niveaux national et local.

4. Le Lesotho est un petit pays montagneux qui fournit à l'Afrique australe une grande partie de l'eau qu'elle utilise. Il a accompli des progrès sensibles dans le domaine de l'eau : le taux d'accès à l'eau s'élève actuellement à 77 % et le taux d'accès à des infrastructures d'assainissement améliorées est d'environ 44 %. Le Gouvernement mobilise des ressources pour mettre au point des infrastructures d'approvisionnement en eau et d'assainissement, protéger les sources d'eau, améliorer la récupération et la distribution d'eau et accroître l'accès à l'eau, en particulier pour les ménages pauvres vivant en milieu urbain. Il a également commencé à investir dans des études de faisabilité sur l'eau et l'énergie pour créer une réserve de projets pouvant être financés, en vue de répondre à la demande en eau et en énergie aux niveaux local et régional.

5. Si le Lesotho a un potentiel considérable en matière d'énergies propres – hydraulique, solaire et éolienne –, il n'en est pas moins pénalisé par un accès insuffisant à l'électricité et une forte utilisation des bioénergies, en particulier dans les zones rurales. Par conséquent, le Gouvernement a lancé un vaste programme visant à électrifier les campagnes et à promouvoir les technologies à rendement énergétique élevé pour cuisiner et se chauffer. Il achèvera bientôt un plan directeur global relatif au secteur de l'énergie afin d'attirer les investissements dans ce domaine et, d'une manière générale, de passer à une économie verte.

6. Bien que le Lesotho ait l'un des taux d'urbanisation les plus faibles d'Afrique australe, sa population urbaine augmente rapidement, ce qui met à rude épreuve les infrastructures, notamment les transports, le logement, l'eau, l'assainissement, l'électricité et les services de santé. Le Gouvernement s'efforce d'attirer les investissements afin de moderniser les routes, de mettre en place des systèmes de transport public intelligents et de renforcer les dispositifs de lutte contre les incendies et les installations de traitement des déchets. Il a également ratifié plusieurs accords multilatéraux sur l'environnement, qu'il a eu du mal à appliquer en raison de sa faible résilience et de la prévalence des communautés montagnardes. Par conséquent, le Gouvernement achève actuellement l'élaboration d'une stratégie de gestion des risques de catastrophe et examine les instruments financiers prévus à cet effet, notamment en s'inspirant des mécanismes de financement de l'action climatique existants. Les

partenaires de développement doivent fournir l'appui financier et technique nécessaire à la mise en œuvre du Programme 2030, tout en encourageant les investissements privés et en intégrant davantage les pays les moins avancés et les autres pays en développement dans les chaînes de valeur mondiales.

7. **M<sup>me</sup> Boulama Kané** (Niger), Ministre de la planification, dit que le Programme 2030 ne peut être mis en œuvre qu'à condition de transformer les communautés rurales, de valoriser le capital humain et de promouvoir le secteur privé. Le Gouvernement nigérien a lancé plusieurs stratégies nationales en faveur du développement économique et social et de la croissance inclusive et durable. Au Niger, 80 % de la population vit en milieu rural et le secteur rural représente plus de 40 % du produit intérieur brut. Ainsi, les communautés rurales doivent être considérées comme un pilier de la croissance inclusive permettant de garantir une société viable et résiliente. Il est nécessaire d'accroître la production agropastorale pour assurer la sécurité alimentaire, générer plus de revenus, créer des emplois stables pour les jeunes ruraux, autonomiser les femmes rurales, garantir l'accès de tous à l'eau, à l'énergie et à la finance, et promouvoir l'innovation technologique.

8. Le capital humain devrait être valorisé au moyen d'une éducation et d'une formation de qualité dispensées à tous, de l'augmentation du taux d'alphabétisation, de l'amélioration de la nutrition, de l'accès aux services de santé, notamment de santé sexuelle et procréative, et de la mise en place d'un système de protection sociale. Ces investissements dans le capital humain doivent permettre de transformer la société, y compris en tirant parti des compétences des jeunes, qui représentent plus de 75 % de la population. Le secteur privé renferme également un fort potentiel de croissance économique et devrait être promu en réduisant le coût de l'énergie, des transports et des technologies de l'information et des communications.

9. S'il est essentiel de tenir compte de la transformation des communautés rurales, de la valorisation du capital humain et de la promotion du secteur privé dans les efforts déployés en vue de l'édification d'une société viable et résiliente, il faut également résoudre les problèmes de sécurité, ce qui a des répercussions sur toutes les initiatives en faveur du développement. Au Sahel, l'insécurité menace la stabilité sociale, c'est pourquoi les ressources budgétaires sont de plus en plus consacrées à la sécurité. De fait, le développement et la sécurité vont de pair.

10. **M. Rahimzoda** (Tadjikistan), Premier Vice-Ministre de l'énergie et de l'eau, précise qu'en 2017, le

Tadjikistan a présenté son examen national volontaire, dans lequel il a fait état des progrès accomplis dans l'élimination de la pauvreté et dans le renforcement du secteur de l'éducation. Bien que le pays dispose de ressources en eau considérables, l'accroissement démographique, les changements climatiques et le manque de ressources financières entravent la réalisation de l'objectif de développement durable n° 6. Malgré les efforts déployés au niveau national, 40 % de la population n'a toujours pas accès à l'eau potable et, chaque année, les catastrophes liées à l'eau engendrent d'énormes difficultés économiques. Qui plus est, les infrastructures obsolètes entraînent des pertes en eau considérables. Au cours des 15 dernières années, le Gouvernement a dépensé 1 milliard de dollars pour régler les problèmes liés à l'eau. À l'heure actuelle, 10 projets sont en cours, ce qui représente un investissement total de 350 millions de dollars destinés à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 6. En 2015, le Gouvernement tadjik a également adopté un programme de réformes du secteur de l'eau pour 2016-2025.

11. Le Tadjikistan s'efforce également de faire avancer le travail effectué à l'échelle internationale sur les questions liées à l'eau. Pour atteindre les objectifs de la Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028), adoptés à l'unanimité par l'Assemblée générale en 2016, le Tadjikistan a organisé une conférence de haut niveau à laquelle ont participé plus de 110 pays – une plateforme opportune et nécessaire pour formuler des recommandations. Le Gouvernement a établi, dans le pays, un centre international chargé d'examiner les questions relatives à la Décennie et demandé que davantage de conférences internationales de haut niveau soient tenues. L'un des objectifs stratégiques du pays, qui est aligné sur la cible 7.1, consiste à garantir l'indépendance énergétique. Bien que le potentiel hydroélectrique du Tadjikistan soit immense, il n'est actuellement exploité qu'à hauteur de 5 %. Le Gouvernement prend tout un ensemble de mesures pour équilibrer la production et la consommation d'énergie en modernisant les centrales hydroélectriques, en construisant des installations de production d'électricité et en promulguant de nouvelles lois relatives au secteur de l'énergie.

12. Le Projet pour le commerce et l'approvisionnement en électricité en Asie centrale et en Asie du Sud (CASA-1000) marque une nouvelle avancée positive en Asie centrale, en ce qu'il permet notamment de reprendre les initiatives visant à uniformiser le système énergétique du Tadjikistan et celui de la région et, au premier chef, d'exploiter les

ressources hydroélectriques du Tadjikistan, en vue d'approvisionner les pays voisins en électricité verte et ainsi, de contribuer à la réalisation de l'objectif de développement durable n° 7 dans la région. La rapidité de l'accroissement démographique et de l'urbanisation signifie que la demande de services de base continuera d'augmenter dans les années à venir. Par conséquent, le Tadjikistan a entamé l'élaboration de plans directeurs pour toutes ses villes afin d'assurer l'accès de tous à un logement, à des services d'approvisionnement en eau et d'assainissement, à des services d'électricité et à des transports durables, à un coût abordable.

13. **M. Naughten** (Irlande), Ministre des communications, de l'action pour le climat et de l'environnement, dit que l'Irlande vient de présenter son premier examen national volontaire avec l'aide de deux délégués de la jeunesse. Il est nécessaire que toutes les communautés redoublent d'efforts pour concrétiser la vision porteuse de changement présentée dans le Programme 2030 et incarnée par les objectifs de développement durable. La transition vers un avenir durable ne sera possible qu'à condition d'œuvrer ensemble et de tenir compte des enjeux propres à chaque secteur.

14. L'Irlande est consciente de la contribution précieuse apportée par la société civile à la réalisation des objectifs et appuie fermement la participation de toutes les parties prenantes. Dans son examen national volontaire, le pays a admis que son gouvernement devait redoubler d'efforts, dans l'espoir que le fait de parler, en toute honnêteté, des défis auxquels il fait face permettra de galvaniser les énergies.

15. Un fonds en faveur de l'action pour le climat, de 500 millions d'euros, a été créé ; il s'agit là du montant par habitant (126 euros par personne) le plus élevé jamais consacré à cette question. L'Irlande a également contribué, à hauteur de 1,2 million d'euros, à l'initiative Grande Muraille verte de lutte contre la désertification au Sahel. De surcroît, les législateurs irlandais viennent de prendre, pour la première fois, des mesures visant à abandonner les combustibles fossiles au niveau national.

16. Les pays doivent s'unir pour relever les défis transnationaux. Le Gouvernement irlandais sait gré aux autres États d'avoir rendu compte de leur situation nationale distincte.

17. **M. Mnatsakanyan** (Arménie), Ministre des affaires étrangères, affirme que des institutions solides et une bonne gouvernance sont essentielles pour garantir à tous un avenir placé sous le signe de la paix, de la prospérité et de la viabilité. L'objectif de développement durable n° 16 est donc l'axe prioritaire

du programme de réformes de l'Arménie. Le Gouvernement a mis au point un cadre institutionnel pour aligner les priorités et stratégies nationales sur les objectifs de développement durable – un processus auquel viennent s'ajouter des réformes ambitieuses et le lancement de nouvelles plateformes spécifiques de coopération entre le Gouvernement et l'équipe de pays des Nations Unies.

18. L'Arménie apprécie la contribution de la société civile à la vie publique et l'encourage à remédier aux problèmes humanitaires et de développement à l'échelle mondiale. En tant que pays en développement à revenu intermédiaire, dont l'environnement montagneux est hostile, l'Arménie s'attache particulièrement à mettre en place des stratégies de lutte contre les changements climatiques et de réduction des risques de catastrophe. En 2017, le pays a adopté une stratégie nationale de réduction des risques de catastrophe, qui traduit le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 et les objectifs de développement durable s'y rapportant en mesures concrètes, gages d'un développement sectoriel durable, tenant compte des risques et résilient face aux catastrophes. Il se félicite du dialogue et de la coopération au niveau régional, qui visent à intégrer les priorités en matière de réduction des risques de catastrophe dans les politiques de développement.

19. En juin 2018, l'Arménie a organisé la plateforme sous-régionale sur la réduction des risques de catastrophe en Asie centrale et dans le Caucase, axée principalement sur la promotion de partenariats public-privé efficaces afin de favoriser les investissements qui tiennent compte des risques. On ne saurait trop insister sur l'importance que revêt la coopération régionale et sous-régionale pour la mise en œuvre du Programme 2030. Cette coopération permet non seulement de favoriser les intérêts communs des pays voisins, mais aussi de prendre des mesures de confiance essentielles en cas de conflit non résolu, et de promouvoir la paix, la sécurité ainsi que la croissance économique.

20. La veille, lors de la présentation de son examen national volontaire, l'Arménie a souligné le rôle important que jouent les partenariats dans l'innovation. Dans cette perspective, le pays a organisé, en association avec le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), un groupe de haut niveau sur le rôle de l'innovation et de l'entreprise sociale. L'Arménie travaille en étroite collaboration avec l'OIF, ce qui se traduit par des partenariats solides dans les domaines du développement durable, des technologies numériques, de la jeunesse et de l'innovation. Elle se réjouit à l'idée d'accueillir le dix-

septième Sommet de la Francophonie en octobre 2018, qui comprend un forum économique réunissant des entrepreneurs, des acteurs du monde des affaires et des représentants d'organisations économiques régionales et internationales pour débattre des principaux enjeux économiques aux niveaux régional et international et promouvoir les bonnes relations économiques.

21. Au cours de l'année écoulée, l'Arménie a connu une transformation pacifique et un changement de gouvernement ; elle a lancé un vaste programme de réformes axé principalement sur la gouvernance démocratique. Le peuple a investi le Gouvernement actuel d'une mission très importante, qui consiste à poursuivre les réformes visant à renforcer le système judiciaire et l'état de droit et à promouvoir l'égalité des chances pour tous.

22. **M. Santana** (République dominicaine), Ministre de l'économie, de la planification et du développement, précise que son pays est un petit État insulaire des Caraïbes qui a déployé des efforts colossaux pour assurer le développement économique et social et une forte croissance économique pendant plus de vingt ans. Aujourd'hui classée parmi les pays à revenu intermédiaire (tranche supérieure), la République dominicaine a réussi à réduire la pauvreté, à maintenir un haut niveau de stabilité macroéconomique et à garantir un environnement pacifique et démocratique. Néanmoins, le pays se heurte toujours à un certain nombre de problèmes liés à la pauvreté, à la sécurité sociale, à l'insécurité, à la grossesse précoce, à la mortalité maternelle et infantile, à la violence et aux inégalités fondées sur le genre et à l'emploi informel.

23. Le Gouvernement dominicain a établi la Commission interinstitutionnelle de haut niveau pour le développement durable en vue de concrétiser les objectifs de développement durable. Le secteur privé, le milieu universitaire, les autorités locales, la société civile et le Congrès national ont tous joué un rôle actif dans la réalisation des objectifs, qui sont, pour la plupart, alignés sur la stratégie nationale de développement à l'horizon 2030.

24. Avec l'appui des organismes des Nations Unies, la République dominicaine a mené une étude visant à rationaliser, accélérer et appuyer les activités, menées dans le cadre des priorités nationales découlant des objectifs de développement durable, pour abaisser le taux de pauvreté multidimensionnelle ; créer des emplois et accroître la compétitivité ; promouvoir une consommation et une production durables ; renforcer la résilience face aux changements climatiques ; et garantir l'accès de tous à des institutions stables. En 2018, le pays a présenté son examen national volontaire,

qui est axé sur les questions de pauvreté multidimensionnelle et de consommation et production durables.

25. **M<sup>me</sup> Orelope-Adefulire** (Nigéria), Assistante spéciale principale du Président nigérian, déclare que tous les pays africains, notamment le Nigéria, font face, entre autres, à un enjeu de taille : la fourniture de services de base, y compris les services d'approvisionnement en eau et d'assainissement. Par conséquent, le Nigéria s'emploie activement à moderniser ses infrastructures. Depuis 2004, le Gouvernement appuie une réforme du secteur de l'approvisionnement en eau et de l'assainissement en milieu urbain. Il a récemment approuvé un plan d'action national relatif aux services d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène. Le pays a également déclaré un état d'urgence concernant ces services.

26. Depuis de nombreuses années, la dégradation des terres, la sécheresse et la désertification ont entravé le développement durable sur le continent africain. Le désert du Sahara avance actuellement vers le sud à une vitesse inquiétante. Il en résulte notamment que la superficie du lac Tchad, l'un des plus grands lacs d'eau douce, a diminué de 95 %, ce qui a entraîné des difficultés économiques pour les millions de familles qui dépendaient de cette ressource en eau. D'après certaines prédictions alarmantes, le lac risque de disparaître complètement d'ici à 20 ans. Le Nigéria coopère avec d'autres pays membres de la Commission du bassin du lac Tchad pour construire un canal de 2 500 kilomètres de long, dans le but d'acheminer les eaux du fleuve Oubangui et du bassin du Congo jusqu'au lac Tchad et ainsi, de le renflouer. Les États Membres devront coopérer plus que jamais, sur les plans pratique et technique, investir et établir des partenariats financiers pour que ce projet voie le jour. Lancée en Afrique en 2016, l'Initiative Soutenabilité, Stabilité et Sécurité vise à réduire les risques dans la région en créant des emplois pour les populations les plus vulnérables, grâce à des investissements à grande échelle, à la restauration des sols et à la gestion durable des terres.

27. **M<sup>me</sup> Elsaid** (Égypte), Ministre de la planification, du suivi et de la réforme administrative, affirme que son pays a été l'un des premiers à adopter un plan national visant à atteindre les objectifs de développement durable. Ce plan, intitulé « Vision 2030 » et lancé en février 2016, met à contribution le secteur privé et la société civile, et a déjà permis de dégager des indicateurs positifs, qui ont dépassé les attentes et dont il a été tenu compte pour évaluer la croissance inclusive et l'augmentation de la compétitivité. Un certain nombre de projets d'infrastructure nationaux permettent

non seulement de stimuler l'économie égyptienne, mais aussi d'offrir des emplois décents, en particulier aux femmes et aux jeunes. De plus amples informations à ce sujet figurent dans l'examen national volontaire du pays, qui a été présenté, la veille, au Forum politique de haut niveau.

28. Le monde entier, et surtout la région du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord, se heurte à des difficultés en matière de développement résultant de l'évolution rapide de la situation économique et politique. Seule la solidarité internationale permettra aux États d'y faire face ; l'Organisation des Nations Unies est l'instance idéale pour coordonner leurs efforts. La coopération Sud-Sud et la coopération Nord-Sud sont également nécessaires, de même que l'échange de connaissances spécialisées, le partage des technologies, les mécanismes de financement et les investissements directs étrangers. L'Égypte participe activement aux efforts de coopération internationale en faveur du développement durable et, en tant que pays présidant actuellement le Groupe des 77 et la Chine, a organisé plusieurs manifestations parallèles en marge du Forum.

29. **M. García** (Uruguay), Directeur du Bureau de la planification et du budget, déclare que l'Uruguay reste fermement attaché à l'application du Programme 2030. La participation des acteurs publics et privés dans ce cadre est l'occasion de favoriser une action conjointe à l'appui d'objectifs communs en Uruguay afin d'améliorer la qualité de vie des habitants et de créer pour chacun un avenir plus inclusif, qui soit respectueux de l'environnement et économiquement viable. Comme souligné dans son examen national volontaire présenté la veille, le Gouvernement s'efforce, depuis 2017, de faire mieux connaître les objectifs de développement durable et de les promouvoir dans tout le pays, grâce au mot-dièse #Uruguaysumavalor.

30. Pour ce qui est de l'objectif de développement durable n° 6, l'accès de tous à l'eau potable et à des services d'assainissement est un droit fondamental de l'homme consacré par la Constitution de la République. En Uruguay, plus de 99 % de la population a accès à l'eau et à l'électricité. À cet égard, le pays s'est positionné à l'avant-garde de l'utilisation des énergies renouvelables dans le monde entier. La clef de son succès dans ce domaine réside dans sa politique nationale à long terme et dans son cadre institutionnel et réglementaire solide.

31. L'objectif de développement durable n° 11 (Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables) est abordé sous trois angles thématiques : inclusion sociale

et qualité de vie, durabilité et changements climatiques et gouvernance urbaine. Moins de 10 % de la population uruguayenne vit en dessous du seuil de pauvreté. Pour gagner en résilience et atténuer les effets des catastrophes naturelles, le pays a mis au point des systèmes d'alerte rapide. Il consacre davantage d'efforts à l'analyse des risques et s'est doté d'une politique nationale sur les changements climatiques. Par des activités interinstitutionnelles concertées, il a cherché à promouvoir la gestion régionale des systèmes urbains, les organisations de la société civile étant amplement associées à ces efforts.

32. En ce qui concerne l'objectif de développement durable n° 12 (Établir des modes de consommation et de production durables), l'Uruguay dispose de cadres réglementaires et de politiques propices, entre autres, à la gestion durable des ressources en eau, à l'exploitation responsable et durable des sols et des eaux de surface et à l'utilisation de technologies non polluantes, de techniques de réduction des déchets et d'emballages réutilisables. L'économie circulaire, la production propre et l'amélioration de la performance environnementale des industries manufacturières bénéficient de tout un éventail de programmes. Le 17 juillet 2018, le pays a participé, en coopération avec le Gouvernement suédois, au lancement d'une alliance internationale de haut niveau sur la gestion des produits chimiques et des déchets.

33. Pour ce qui est de l'objectif de développement durable n° 15, le pays a fait des progrès en matière de conservation et d'exploitation durable des écosystèmes grâce à sa stratégie nationale sur la biodiversité et au plan stratégique relatif au système national de zones protégées.

34. **M. Berdimuhamedov** (Turkménistan), Vice-Ministre des affaires étrangères, dit que son pays a été parmi les premiers à adopter officiellement les 17 objectifs de développement durable et les 148 cibles et 194 indicateurs correspondants.

35. Au sein du Ministère des finances et de l'économie, un nouvel organe de contrôle national a été chargé de superviser la réalisation des objectifs et d'en rendre compte. En outre, le Gouvernement a signé le Plan-cadre du partenariat des Nations Unies pour le développement pour la période 2016-2020, l'objectif étant d'intégrer les objectifs au programme national de développement socioéconomique pour 2018-2024, en tenant compte des particularités et priorités locales. Le Centre de formation et de méthodologie pour les objectifs de développement durable a servi de plateforme de formation et de sensibilisation au Programme 2030. Les entreprises, les universités et la

société civile, y compris les organisations de femmes et de jeunes, ont tous apporté des contributions considérables au développement durable.

36. Le Turkménistan rendra compte de ses progrès lors de son examen national volontaire à la réunion de 2019 du Forum politique de haut-niveau. Étant membre à la fois de la Commission économique pour l'Europe et de la Commission économique et sociale pour l'Asie et le Pacifique, le pays est particulièrement attaché à la coopération avec les commissions régionales de l'ONU, qui jouent un rôle important dans la mise en œuvre du Programme 2030.

37. **M. Kadel** (Népal), Vice-Président de la Commission nationale de planification, dit que son pays a eu pour principal souci, depuis l'adoption du Programme 2030, de mettre en œuvre rapidement, efficacement et entièrement ce texte et de l'articuler avec d'autres programmes d'action, dont le Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020 et le Programme d'action de Vienne en faveur des pays en développement sans littoral.

38. Le Népal, pays montagneux qui fait partie des pays les moins avancés sans littoral, se relève à peine d'un conflit, d'un tremblement de terre dévastateur en 2015 et d'autres catastrophes naturelles. Il attend donc beaucoup du Forum politique de haut niveau. Pendant son examen national volontaire en 2017, le Népal a insisté sur ses progrès et sur la difficulté particulière que présente pour lui l'application du Programme 2030. Compte tenu des circonstances, le Comité des politiques de développement a recommandé dans son rapport de 2018 (E/2018/33) de ne pas se prononcer avant 2021 sur le reclassement du pays hors de la catégorie des pays les moins avancés. Le revenu népalais a atteint environ la moitié seulement du seuil requis pour ce reclassement et le pays reste extrêmement vulnérable à d'autres égards. Son ambition a toujours été de passer progressivement et durablement à la catégorie supérieure.

39. Le Népal ne ménage aucun effort pour mettre pleinement en œuvre la Constitution, axée sur la réalisation des droits de chacun, qu'il a adoptée en 2015. Trois élections, aux niveaux local, provincial et fédéral, ont eu lieu depuis lors. Désormais stable politiquement, le pays se consacre en priorité à sa prospérité économique dans le cadre du programme public « Népal prospère, Népalais heureux ».

40. Le Gouvernement s'est fixé pour objectif d'atteindre un taux d'approvisionnement en eau et d'assainissement de 95 % d'ici à 2030. Il a donc confié l'approvisionnement à un ministère distinct à même

d'aborder d'un point de vue global les questions d'eau et d'assainissement. Il a mis en place des programmes visant à réduire les inégalités et à faire en sorte que 60 % des ménages vivent dans des logements sûrs d'ici à 2030. Il accorde par ailleurs la plus haute attention aux modes de production et de consommation durables. En ce qui concerne les écosystèmes terrestres, le Népal cherche à garder boisé 55 % de son territoire et à en préserver 23 % dans des zones protégées afin de préserver la flore et la faune menacées d'extinction.

41. L'actuel niveau de coopération habituelle à l'échelle mondiale est très insuffisant. Il faut fortifier les moteurs de développement, notamment l'aide publique au développement, l'appui technologique et le renforcement des capacités, notamment en faveur des pays les moins avancés, y compris sans littoral. Le Népal est déterminé à faire tout son possible, notamment grâce à des partenariats avec des entités étrangères et au niveau de ses secteurs public, privé et social, mais il espère accroître sa coopération avec tous les partenaires internationaux pour se doter, entre autres outils stratégiques, des industries et des technologies voulues. La crédibilité du Forum de haut-niveau tient à son aptitude à montrer la voie pour appliquer effectivement le Programme 2030 en veillant à la cohérence à l'échelle du système des programmes et des politiques en faveur du développement durable.

42. **M. Sánchez** (Panama), Vice-Ministre de l'environnement, fait savoir que son gouvernement a pris une série de mesures en vue de réaliser les 17 objectifs de développement durable avec la participation active de larges pans de la société.

43. Le Panama est engagé dans un processus national de sensibilisation et d'autonomisation en même temps qu'il se soumet aux procédures d'examen et de suivi de l'application du Programme 2030 dans le cadre du Forum de haut niveau. Le 2 juillet 2018, le Gouvernement a lancé un « mois des objectifs de développement durable » qui bénéficie de soutiens politiques au plus haut niveau. La campagne est relayée par des personnalités influentes, appelées les ambassadeurs des objectifs de développement durable, l'objectif étant de faire mieux connaître le Programme 2030.

44. Le Gouvernement a réussi à s'écarter des sentiers battus en ce qui concerne la gestion écologique et sociale. Grâce à des efforts intersectoriels, les objectifs de développement durable ont été pris en compte dans sa stratégie Panama 2030. Parmi les mesures importantes prises, on peut citer la création du Ministère de l'environnement en 2015 et l'optimisation des

financements écologiques publics grâce à un fonds pour l'eau, les zones protégées et les espèces sauvages.

45. En ce qui concerne l'objectif de développement durable n° 6 (Alimentation en eau potable et assainissement), le Gouvernement a mis au point un plan national de sécurité hydrique pour la période 2015-2050, axé sur la protection des écosystèmes et des 52 bassins versants du pays et dont il a confié l'application à un nouveau conseil national de l'eau. Au titre de l'objectif 15 (Écosystèmes terrestres), il a mis en place un programme de reboisement visant à restaurer un million d'hectares de forêts dégradées et à préserver les ressources en eau et la biodiversité. Enfin, l'État s'est engagé à affecter 15 millions de dollars dans son budget annuel au financement de projets de reboisement.

46. **M<sup>me</sup> Luveni** (Fidji), Présidente du Parlement, dit que son pays est fermement attaché aux objectifs de développement durable et que ses projets s'inscrivent dans ce cadre depuis l'année suivant l'adoption des objectifs par l'Assemblée générale. Les Fidji présenteront leur examen national volontaire en 2019. La délégation fidjienne est convaincue que les objectifs seront atteints d'ici à 2030 malgré les difficultés persistantes.

47. De nombreux pays éprouvent les mêmes difficultés, en particulier pour ce qui est d'obtenir des subventions et des prêts à des conditions de faveur. Les petits États insulaires en développement et les pays sans littoral ont besoin du secteur privé pour financer leurs ambitions, les ressources internes et les prêts à des conditions de faveur ne pouvant suffire à les réaliser. C'est ainsi que les Fidji ont émis leur premières obligations vertes, qui les aideront à tenir leurs engagements.

48. Il est urgent que les organismes des Nations Unies s'emploient à atténuer les risques qui planent sur la réalisation des objectifs, comme les changements climatiques. Les États insulaires sont les plus menacés par ce phénomène. Les intempéries et les inondations fréquentes détruisent les exploitations agricoles et les moyens de subsistance. Les populations pâtissent de l'acidification, de la surpêche, de la pêche illicite, de l'augmentation du niveau de la mer et du réchauffement des eaux. Il faut s'attaquer aux chocs climatiques et océaniques, qui risquent d'anéantir tous les bienfaits de la réalisation des objectifs. Les innovations financières et technologiques et les partenariats internes ou internationaux sont plus que jamais nécessaires pour accélérer les progrès.

49. Les parlements jouent un rôle essentiel pour que nous ne perdions pas de vue les objectifs de

développement durable, mais ils doivent avoir des données de qualité pour évaluer les progrès. Les Fidji remercient le Programme des Nations Unies pour le développement et l'Union interparlementaire de leur soutien et espèrent que leur partenariat sera encore plus étroit à l'avenir.

50. Les femmes et les jeunes sont au cœur des objectifs de développement durable – non seulement parce qu'ils interviennent, contribuent à circonscrire les problèmes et proposent des solutions, mais surtout parce que c'est à eux que les objectifs doivent être utiles. Ils doivent donc être l'âme du parcours menant à la réalisation des objectifs.

51. **M. Chibis** (Fédération de Russie), Vice-Ministre de la construction, du logement et des services publics, dit que ces dernières années, la Fédération de Russie a de nouveau fait de l'aide internationale au développement durable une composante essentielle de sa politique étrangère. À la fin de 2017, elle a octroyé plus de 1,2 milliard de dollars d'aide, dont un quart par l'intermédiaire du système des Nations Unies pour le développement. La Fédération de Russie fournit à titre gracieux ses compétences spécialisées ainsi que son aide financière pour des projets ayant trait notamment à la santé, à l'éducation, à l'environnement, à la sécurité alimentaire et au développement socioéconomique, l'accent étant généralement mis sur l'élimination de la pauvreté. Elle porte un intérêt tout particulier à la modernisation des infrastructures commerciales et économiques, à l'industrie et à la coopération dans la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée.

52. Au niveau national, des mesures répondant pleinement aux objectifs de développement durable sont prises pour améliorer la qualité de vie des Russes. Ces mesures sont particulièrement bienvenues compte tenu de l'objectif n° 11 (Faire en sorte que les villes soient ouvertes à tous, sûres, résilientes et durables) et du Nouveau Programme pour les villes. Grâce à une initiative publique sur le logement, lancée en 2008, plus d'un million de personnes ont pu déménager dans des appartements modernes. Un projet de rénovation de grande ampleur, dans lequel les propriétaires eux-mêmes étaient les principaux investisseurs, a permis de moderniser plus de 120 000 habitations dans des bâtiments résidentiels en quatre ans.

53. Malgré les conditions climatiques difficiles, le nombre de coupures d'eau et de chauffage a considérablement diminué ces dernières années. Ces améliorations sont également le fruit de la mise en place active de partenariats public-privé, de l'octroi de concessions et du recours à des techniques de pointe.



54. Un projet en cours de lancement vise à numériser les villes russes. Grâce à l'aide des programmeurs russes, qui sont parmi les meilleurs du monde, des technologies numériques peuvent être mises au service de villes intelligentes. Un grand projet d'embellissement des villes a été lancé pour créer un environnement sûr et confortable pour tous ; les résultats s'en font sentir à Moscou. Lors d'un référendum, le projet a été plébiscité par 18 millions de citoyens.

55. Les infrastructures sportives sont une composante importante de toute ville confortable. La Coupe mondiale de la Fédération internationale de football association (FIFA), qui vient de se tenir en Russie en 2018, a considérablement contribué à l'embellissement de 11 villes. La Russie espère que l'esprit de la Coupe du monde 2018, qui a rassemblé des millions de personnes du monde entier, se fera sentir à l'ONU aussi pour faire avancer les priorités en matière de développement.

56. **M. Flomo** (Liberia), Ministre adjoint de la gestion économique et Ministre des finances et de la planification du développement, indique que les chocs et catastrophes écologiques remettent en cause la mise en œuvre du Programme 2030 et que les pays en développement sont les plus menacés. Le thème choisi, « Transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes », revêt donc une importance particulière, car il appelle l'attention sur les effets dévastateurs des chocs externes et internes et souligne qu'il faut trouver des moyens de réduire les vulnérabilités et de renforcer la résilience. Le point annuel sur les objectifs de développement durable établi par le Secrétaire général (E/2018/64) offre l'occasion d'évaluer ensemble la situation actuelle et les défis qu'elle présente.

57. Ces défis concernent notamment les objectifs de développement durable 6, 7 et 11. Elles sont encore trop nombreuses les personnes qui n'ont pas accès à une eau sans risque sanitaire ni à de véritables installations d'assainissement. Les pays ont peine à définir les priorités et politiques nationales voulues pour assurer l'accès de tous à l'énergie. Il reste encore beaucoup à faire pour combler le manque de logements adéquats et d'infrastructures résilientes ; la vulnérabilité aux catastrophes persiste et la question des aléas environnementaux reste en suspens.

58. Pour atteindre les objectifs de développement durable, le Gouvernement libérien a adopté un plan de développement porteur de changement, le Programme pour la prospérité et le développement en faveur des pauvres, qui doit permettre de couvrir les besoins fondamentaux dans une optique de sécurité des revenus

et d'améliorer l'accès aux services et les possibilités de développement personnel grâce à un environnement ouvert, stable et porteur. Le plan, qui vise à replacer les objectifs dans le contexte libérien et à associer tous les Libériens vivant ou non dans le pays au processus national de développement, s'articule autour de quatre grands axes, à savoir : donner à chacun les moyens d'agir, en réduisant les inégalités de développement ; parvenir à la stabilité économique et créer de l'emploi par une mobilisation efficace des ressources et une bonne gestion fondée sur l'insertion économique ; pérenniser la paix en favorisant la cohésion et l'unité sociales à long terme ; et, par la bonne gouvernance et la transparence, créer un secteur public ouvert à tous et responsable, œuvrant à une prospérité partagée.

59. La délégation libérienne réaffirme son attachement au Programme 2030 et attend avec intérêt le succès de sa mise en œuvre, synonyme d'un progrès dont le monde entier pourra ressentir les bienfaits.

60. **M. De Laiglesia** (Espagne), Vice-Ministre de la coopération internationale pour la région ibéro-américaine et caribéenne, dit que, parmi les vicissitudes que traverse l'Espagne, le Programme 2030 a déclenché une vague d'efforts sans précédent et a généré dans le pays un vaste consensus favorable à l'avènement d'une société plus durable et résiliente. Alors que l'Espagne s'apprête à présenter son premier examen national volontaire, elle demeure plus attachée que jamais aux objectifs de développement durable. Le 29 juin 2018, le Gouvernement a approuvé un plan d'action bénéficiant de l'appui des 17 communautés autonomes et de leurs gouvernements et destiné à mettre en œuvre le Programme 2030. Dans ce contexte, il a dressé le bilan de la situation des citoyens, des groupes de la société civile, des entreprises et des universités. Le nouveau Gouvernement, en fonctions depuis juin 2018, a fait du Programme 2030 le centre de sa politique et s'est immédiatement appliqué à le mettre en œuvre.

61. Le nouveau Gouvernement a nommé des hauts-commissaires chargés du Programme 2030 et de la lutte contre la pauvreté touchant les enfants. Il montre aussi l'exemple en matière d'égalité des sexes, la plupart de ses ministres étant des femmes. Il a créé un Ministère de la transition écologique, qui regroupe les portefeuilles de l'énergie, de l'environnement, de l'eau et des changements climatiques. En ce qui concerne les engagements auprès de l'Union européenne sur le respect de l'Accord de Paris conclu au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, il a renoncé au conservatisme qui caractérisait la précédente position pour viser au contraire les plus hautes ambitions. Il a réinstauré le Ministère de l'égalité, qui avait été supprimé, et l'a

placé sous l'autorité de la Vice-Première Ministre. Ces changements témoignent de la volonté de l'Espagne de faire du Programme 2030 le socle de son identité internationale et de sa politique européenne et multilatérale. Le rôle moteur du système des Nations Unies est essentiel pour la mise en œuvre du Programme 2030. L'Espagne réaffirme son ferme attachement à la réforme de ce système, conformément à la résolution 72/279.

62. **M. Nguyen Phuong** (Viet Nam), Vice-Ministre du plan et de l'investissement, dit que le Programme 2030 témoigne de la détermination des dirigeants mondiaux à prendre les mesures audacieuses et porteuses de transformation qui s'imposent pour engager le monde sur une voie durable, marquée par la résilience. La délégation vietnamienne prend acte des progrès accomplis au niveau mondial en vue de transformer nos sociétés pour les rendre viables et résilientes.

63. Les réformes, l'innovation, la créativité et la restructuration économique ont placé le Viet Nam sur la voie de la prospérité. L'internationalisation de la production rend possible la coopération et l'intégration économiques régionales aux fins du développement durable. De nouveaux progrès scientifiques et technologiques ouvrent la voie à un niveau de développement plus élevé pour l'humanité. Toutefois, la pauvreté, la discrimination, les crises humanitaires, les épidémies et les changements climatiques menacent encore les moyens d'existence de milliards de personnes. Les incertitudes et le repli sur soi récemment observés remettent en cause les intérêts et processus économiques mondiaux, les perspectives d'emploi et de moyens de subsistance durables, l'industrialisation inclusive et durable et l'exploitation efficace des ressources. En raison de l'urbanisation rapide, de nombreuses sociétés peinent à gérer l'accroissement démographique, à proposer des logements adéquats et des infrastructures résilientes et à s'attaquer aux questions environnementales.

64. Parmi les obstacles à l'édification de sociétés viables et résilientes, la délégation vietnamienne insiste sur la persistance des conflits armés, l'extrémisme violent et les inégalités croissantes qui continuent de menacer la paix, la sécurité et la stabilité dans de nombreuses régions du monde. L'expérience a montré que la paix et la stabilité sont des préalables au développement durable. Les États doivent faire tout leur possible pour assurer la paix et la sécurité aux niveaux national, régional et international, dans le respect du droit international.

65. Une société viable et résiliente doit pouvoir retrouver son équilibre après des troubles ou une crise,

mais également s'adapter et trouver des solutions pour faire face aux problèmes qui se posent ou se poseront à elle. Les pays doivent s'attacher en premier lieu à se réformer eux-mêmes, sans faire de laissés pour compte. Le Viet Nam entend tirer parti de ses propres ressources et intégrer la durabilité dans ses projets, ses stratégies et sa politique de développement, avec, au centre, l'être humain. Ces efforts ne pourront toutefois aboutir sans des partenariats mondiaux plus solides. Il faut donc que les pays développés, prenant leurs responsabilités, soient aux avant-postes de l'aide aux pays en développement, sous forme de financements, de renforcement des capacités, d'aide technologique et de facilitation des échanges, afin que ces pays atteignent les objectifs. Le Viet Nam est déterminé à ne ménager aucun effort pour parvenir au développement durable.

*La séance est levée à 17 heures.*